
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Aménagement de la ZAC de la Sablonnière

Métropole Rouen Normandie

Il sera procédé du **mardi 21 août 2018 au jeudi 20 septembre 2018 inclus**, soit pour une durée de trente et un jours consécutifs, à une enquête publique concernant le projet d'aménagement de la zone d'aménagement concerté de la Sablonnière nord située sur le territoire de la commune d'Oissel.
Cette enquête se déroulera sur le territoire de la commune d'Oissel.

Cette enquête porte sur :

- la déclaration d'utilité publique,
- la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme,
- l'enquête parcellaire.

L'autorité compétente pour prendre les décisions est la préfète de la Seine Maritime.

Pendant toute la durée de cette enquête, le dossier et les registres seront déposés à la mairie d'Oissel où les intéressés pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de ses bureaux au public.

Le dossier est également consultable :

- en version papier, à la mairie d'Oissel ainsi qu'au siège de la Métropole aux jours et heures d'ouverture de ses bureaux au public,
- sur le site internet de la préfecture de la Seine-Maritime (www.seine-maritime.gouv.fr),
- sur un poste informatique mis à disposition du public à la préfecture de la Seine-Maritime – Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial – Bureau des procédures publiques, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Monsieur Bernard RINGOT, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, retraité, est désigné comme commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur assure cinq permanences afin de recevoir les observations du public à la mairie d'Oissel, aux jours et heures suivants:

- Mardi 21 août 2018 de 9 heures à 12 heures
- Vendredi 31 août 2018 de 14 heures à 17 heures
- Jeudi 06 septembre 2018 de 9 heures à 12 heures
- Lundi 10 septembre 2018 de 9 heures à 12 heures
- Jeudi 20 septembre 2018 de 14 heures à 17 heures

Pendant la durée de l'enquête, le public peut consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête.

Toute correspondance peut en outre être adressée :

.- Toute correspondance peut en outre être adressée par écrit à l'attention du commissaire enquêteur « Enquête publique – ZAC de la Sablonnière » :

- à l'adresse de la mairie de Oissel – Place du 8 mai 1945 - 76350 Oissel

- par voie électronique, à l'adresse : affaires-generales@ville-oissel.fr

Ces observations et propositions sont tenues à la disposition du public dans les meilleurs délais à la mairie d'Oissel.

Toutes les informations relatives au dossier peuvent être demandées auprès de Monsieur Antoine Rabiot - Rouen Normandie Aménagement - immeuble Montmorency II - 65 avenue de Bretagne - CS 21137 - 76175 Rouen cedex (02 32 81 69 10).

Des informations relatives à l'enquête peuvent être consultées sur le site de la préfecture (www.seine-maritime.gouv.fr).

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur à la mairie de Oissel, à la préfecture (direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - Bureau des procédures publiques) et sur le site internet précité de la préfecture.

Le présent avis sera affiché sur le territoire de la commune d'Oissel ainsi qu'à la mairie.